

portent des passagers, il doit toujours y avoir au gouvernail une personne ayant une vue parfaite des deux yeux et ne portant pas de lunettes ; de plus, il est nécessaire qu'il y ait au moins une autre personne aussi bien qualifiée pour surveiller.

4^o Les mêmes emplois sur les vaisseaux marchands exigent au moins les $\frac{2}{3}$ d'une vision normale.

5^o Toute personne chargée des signaux, tous les pilotes doivent avoir une vue normale telle qu'indiquée plus haut à propos des conducteurs et des chauffeurs.

6^o Les personnes hypermétropes, quoique satisfaisant à toutes les conditions d'une vue normale, sous le rapport de l'acuité visuelle, du champ visuel et de la perception des couleurs, ne seront pas admis, si avant l'âge de 18 ans, ils ont une hypermétropie manifeste de 1 dioptrie.

7^o Un nouvel examen devra être fait pour chaque employé à tous les 5 ans, après n'importe quelle maladie des yeux, après des traumatismes cérébraux ou des maladies cérébrales ; en général, tous les employés ayant atteint l'âge de 45 ans devront subir un nouvel examen.

8^o Ces examens doivent être faits par des médecins versés dans la pratique et les études ophthalmologiques.

Telles sont les résolutions qui ont été adoptées à différents congrès scientifiques et mis en pratique par beaucoup de gouvernements et de compagnies de chemins de fer. Il est à souhaiter que dans ce pays on en comprenne toute l'importance et tout l'à-propos, et qu'on fasse bénéficier le public des avantages qui résultent nécessairement de mesures aussi sages et aussi prudentes.

Note sur un cas d'urémie ; (1)

par N. FAFARD, M. D., Montréal.

L'urémie est un état secondaire qui résulte de l'insuffisance de la dépuration urinaire. (Jaccoud)

Les reins sont des émonctoires de l'économie. Ils sont spécialement destinés à séparer du sang l'eau qui s'y trouve en trop grande quantité, les sels et les produits azotés provenant de la métamorphose des tissus et devenus impropres à la nutrition.

L'urine normale a une densité de 1020° à 1025°. Cette densité augmente-elle, on doit en conclure que la désassimilation se fait d'une manière trop rapide ou que l'urine contient des substances anormales, telles que le sucre, etc. Cette densité au contraire est-elle constamment au dessous de 1020°, de deux choses l'une : ou bien la désassimilation ne se fait pas d'une manière normale, ou bien elle se fait d'une manière normale, mais le filtre rénal est impuissant à séparer du sang les produits de la dénutrition. Cet état, dû toujours à une affection des reins, constitue l'urémie.

L'urémie est une maladie des plus graves parce qu'elle reconnaît généralement pour cause une altération profonde des reins, telle que la néphrite parenchymateuse, la dégénérescence amyloïde, la cirrhose atrophique. Quelquefois l'urémie est due à une simple néphrite catarrhale, alors le malade a une grande chance de guérison.

(1) Lue devant la Société Médicale de Montréal.